



Route Ignace-Paderewski 2 1131 Tolochenaz 021 805 02 02

## Cours interentreprise 2020-2021

Les mesures d'hygiène et de conduite de l'OFSP pour lutter contre la propagation du coronavirus sont à respecter impérativement. Le port du masque est obligatoire pendant le trajet pour venir aux cours interentreprises, aux abords du centre de formation ACVIE et dans tous les lieux de formation et autres locaux des bâtiments de l'école.

## De plus:

- Les apprenti.e.s ne sont pas autorisé.e.s à parquer leur véhicule sur le parking du site de l'Ecole de la construction.
- L'accès au bâtiment se fait sous la conduite du personnel de l'ACVIE qui sera présent le matin pour guider les apprenti-e-s.
- Les vestiaires seront fermés à clef. Les apprenti.e.s viennent en tenue de travail.
- Le port de masque est obligatoire et fait partie des EPI (équipement de protection individuel).
- Le port de gants pour l'utilisation des outils/machines commun.e.s est <u>obligatoire</u>. L'apprenti.e. est responsable de prendre avec lui ce matériel personnel qui fait partie des EPI.
- Le matériel de désinfection des mains et des machines est à disposition partout dans l'école où il est nécessaire.
- Les pauses et les repas de midi sont organisés selon les directives d'hygiène et de sécurité OFSP par la direction du centre de formation ACVIE dans un emplacement spécifique pour chaque classe. Il n'est donc pas possible de sortir de l'enceinte de l'école. Il est possible d'acheter nourriture et boisson pour les repas de midi à la Rotonde de l'Ecole de la construction (offre réduite); le mode de paiement est uniquement par cartes ou par Twint; il est conseillé d'apporter soi-même sa nourriture et sa boisson; il n'y aura pas de four à micro-ondes, ni d'automate à boissons à disposition.

Les apprenti.e.s sont responsables de suivre les consignes de sécurité OFSP et toutes les consignes qui leur sont données par leurs formateurs ou par le personnel du centre de formation. Le non-respect des règles de sécurité OFSP et des consignes spécifiques induira un renvoi définitif de l'apprenti.e du cours interentreprise.

Nous vous remercions par avance de respecter ces directives impératives pour la sécurité de chacune et chacun et nous vous souhaitons, malgré ces conditions contraignantes, un excellent cours interentreprises.

Toute l'équipe du Centre de formation ACVIE